

Présentation et objectifs du Pôle ESE ARA

#promotion de la santé #éducation à l'environnement

Les acteurs de l'éducation / #promotion de la santé [PDS] et de l'#éducation à l'environnement vers un développement durable [EEDD] en Auvergne-Rhône-Alpes se rapprochent depuis 2010 :

- Les problématiques de santé et celles de l'environnement sont de plus en plus convergentes et de nombreuses études en font le constat. En effet, les pratiques en matière d'environnement (transport, déchet, eau...) ont des répercussions à court ou long terme sur la santé (et inversement) et ce lien pose directement la question de l'approche éducative pour faire évoluer ces pratiques. Une prise de conscience politique a donné lieu à l'élaboration d'un Plan santé environnement décliné à l'échelle régionale dans lequel l'éducation et la sensibilisation ont toute leur place.
- Les acteurs de ces deux champs partagent des valeurs, des démarches et une finalité commune, celle d'éduquer à la citoyenneté, de développer l'esprit critique pour faire des choix éclairés en faveur de notre santé et de notre environnement. Pourtant, peu nombreuses sont les expériences éducatives qui parviennent à intégrer une articulation entre la santé et l'environnement c'est-à-dire une démarche éducative qui associe comportements « écologiques » et prise en compte de sa santé. Enfin, peu nombreuses sont les actions portées conjointement par les acteurs des deux champs.

C'est pour répondre à l'ensemble des ces enjeux que cette volonté de rapprochement est née et a conduit à la création du Pôle Education et Promotion de la Santé-Environnement par l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes et le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes.

Les objectifs du Pôle ESE

- Connaissance mutuelle des acteurs de l'EEDD et de l'EPS pour poser les bases d'un réseau d'acteurs « éducation et promotion de la santé-environnement » ;
- Mise en commun de ressources, veille partagée, mutualisation de méthodes, démarches et questionnements ;
- Contribution aux politiques publiques (Plan Régionaux Santé Environnement) ;
- Co-formation, co-organisation d'événement, co-élaboration d'outils pédagogiques ... ;
- Création de nouveaux partenariats de projets entre acteurs de l'EPS et de l'EEDD.